



Commune de Houyet

Rue Saint-Roch, 15
5560 HOUYET

www.houyet.be

E. et Ch. BEGUIN & M. SEMAL
Rue de Dinant, 95
5570 Beauraing

ENVOI PAR LETTRE

Concerne : Renseignements urbanistiques
Vos réf.: 2300784
Nos réf.: CN/2023/208

Maîtres,

Nous n'avons aucune information à formuler au sujet de votre courrier réceptionné en date du 23 novembre 2023, référencé ci-dessus, si ce n'est que le bien cadastré :

- **2ième division, HOUR**, reprise sur le plan de secteur de **BEAURAING-GEDINNE** approuvé par AR. du 29/01/1981 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s) :

- **Section B n°548f est en zone d'habitat à caractère rural à 100 %**. La parcelle est reprise dans le Guide Communal d'Urbanisme, elle n'est pas reprise dans le Guide Régional d'Urbanisme et elle n'est pas concernée par un SOL. La parcelle n'est pas concernée par un permis d'urbanisation et elle est reprise en zone d'assainissement collectif. La parcelle est située à 50 mètres d'un cours d'eau non navigable de 3ème catégorie et à moins de 200 mètres d'une vue remarquable.

- **Section B n°550g est en zone d'habitat à caractère rural à 100 %**. La parcelle est reprise dans le Guide Communal d'Urbanisme, elle n'est pas reprise dans le Guide Régional d'Urbanisme et elle n'est pas concernée par un SOL. La parcelle n'est pas concernée par un permis d'urbanisation et elle est reprise en zone d'assainissement collectif. La parcelle est située à 50 mètres d'un cours d'eau non navigable de 3ème catégorie et à moins de 200 mètres d'une vue remarquable.

- **Section B n°550h est en zone d'habitat à caractère rural à 100 %**. La parcelle est reprise dans le Guide Communal d'Urbanisme, elle n'est pas reprise dans le Guide Régional d'Urbanisme et elle n'est pas concernée par un SOL. La parcelle n'est pas concernée par un permis d'urbanisation et elle est reprise en zone d'assainissement collectif. La parcelle est située à 50 mètres d'un cours d'eau non navigable de 3ème catégorie et à moins de 200 mètres d'une vue remarquable.

Votre correspondant: **Van Belle Marjolaine** - Employée administrative
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (sauf le mercredi)

Rue Saint-Roch, 15 à 5560 HOUYET

Tél: 082/66.67.51

Mail : marjolaine.vanbelle@houyet.be



IMIO012556000001231

à 50 mètres d'un cours d'eau non navigable de 3ème catégorie et à moins de 200 mètres d'une vue remarquable.

A notre connaissance, le bien n'a pas fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme, ni de certificat d'urbanisme, ni de déclaration urbanistique et ni de permis d'environnement durant ces dix dernières années.

Auriez-vous l'amabilité de nous verser sur le numéro de compte **IBAN BE71 0910 1758 0469** – **BIC GKCCBEBB**, la somme de **60€**, montant correspondant à la redevance pour la recherche et la délivrance de tous renseignements administratifs quelconques, en indiquant en communication **notre référence**.

P 28/12

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général


Didier FRIPIAT



Par délégation de signature,
L'Échevin de l'Urbanisme,


Étienne MAROT

Votre correspondant: **Van Belle Marjolaine** - Employée administrative
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (sauf le mercredi)

Rue Saint-Roch, 15 à 5560 HOUYET Tél: 082/66.67.51 Mail : marjolaine.vanbelle@houyet.be



IMIO012556000001231